

RESPONSABLE DE PROJET EN SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Public, conditions d'accès et prérequis

Prérequis : diplôme 1er cycle (bac + 2) scientifique ou technique.

Devenir des diplômés

Les dernières informations sur le devenir des diplômés de cette formation :

- Fiche synthétique au format PDF

Objectifs

L'objectif est de former des chargés de projet en matière de risques professionnels capables de :

- Connaître le cadre légal de la prévention des risques professionnels
- Connaître les institutions existantes en France et en Europe
- Maîtriser les démarches d'évaluation et de surveillance des risques professionnels dans les entreprises ou les collectivités.

- Connaître les référentiels de management en santé-sécurité au travail

Mentions officielles

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Diplôme d'établissement Responsable de projet en santé, sécurité au travail

Code(s) NSF : Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (344)

Code(s) ROME : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels (H1302)

Modalités d'évaluation

Avoir acquis les 12 UE du cursus et justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans à temps plein dans le domaine du diplôme (ou de 3 ans à temps plein dans un autre domaine complété par un stage d'au moins 3 mois en relation avec le diplôme).

Précisions : les titulaires d'un DUT HSE doivent obtenir l'intégralité des 12 UE du parcours.

Compétences

Accédez aux blocs de compétence composant ce diplôme, conformes aux recommandations de la CNCP*

- Analyse des risques en santé- sécurité.
- Veille technique et juridique
- Gestion, orientation d'un plan d'action en hygiène et sécurité
- Contribution à la définition d'une stratégie d'intervention adaptée à la politique et aux besoins de l'entreprise.